

# AU CONGRÈS DE MAUBEUGE la volonté de 100.000 A. C. et Mutilés s'est prononcée sur des points précis

Nous avons dit hier la remarquable ampleur de la manifestation régionale des Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la guerre, qui s'était déroulée dimanche à Maubeuge, en présence de M. Rivollet, Ministre des Pensions. L'abondance des matières ne nous a pas permis hier de donner la teneur des vœux principaux émis par le Congrès interdépartemental dans une assemblée plénière tenue au milieu d'un cadre de plein air du Velodrome de la Porte de Davay.

### LES VŒUX ÉMIS

Voici quelques-uns de ces vœux les plus importants :

Anciens prisonniers de guerre. — Ce Congrès émet les vœux que la carte du combattant soit attribuée à tous les combattants placés dans des unités d'armes.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

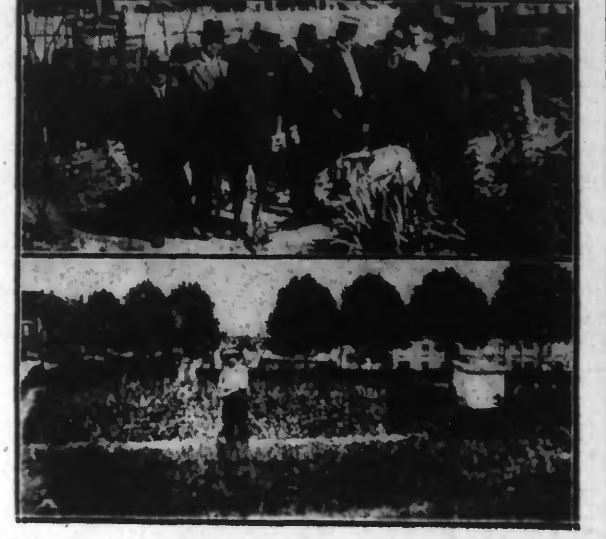
En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

## Le Concours d'excellence de la Fédération des Jardins Ouvriers du Nord commença hier dans la banlieue lilloise



EN HAUT : Le jury au group des J.O. de la Colonnière Lilloise. On remarque, de gauche à droite : MM. LE BLANC, CARTEY, CAMBAY, DENÉ et CUNY. — EN BAS : Une vue d'ensemble des jardins ouvriers visités hier, à CARTELEU.

Pour faire suite au concours 1933 des « Plus Bons Jardins », la Fédération des Jardins Ouvriers du Nord de la France, que préside M. Robert Thiéry, organise ce concours d'excellence « entre dix-huit jardins ouvriers, médaille d'or au précédent concours et huit au présent ».

Le jury était composé de MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

Le jury a été constitué par MM. Cuny, président des Jardins Ouvriers du Nord, Lenoir, professeur de culture, et Bodé, directeur des jardins de la ville de Lille.

# ROUBAIX

Bureaux : 46, rue de la Gare (Tél. 331-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

M. FISCHER, Ancien Commissaire de Police du 5<sup>e</sup> Arrondissement est décédé à Strasbourg.



M. FISCHER

Hier matin, une pénible nouvelle nous parvenait. M. Guy Fischer, ancien commissaire de police du 5<sup>e</sup> arrondissement, est décédé à l'hôpital civil de Strasbourg.

C'est l'année dernière, le 3 mai exactement, que le défunt quitta Roubaix, pour prendre possession de son nouveau poste, à Forbach, où il tenait d'être nommé commissaire, sous-chef de la police spéciale.

Durant toute sa carrière, M. Fischer avait su se faire apprécier et estimer par ses chefs, de son personnel, que de personnes qui eurent recours à son ministère. Cette disparition prématurée nous laisse donc un grand souvenir.

UNE SOMME DE 2.000 FRANCS A ÊTRE MYSTÉRIEUSEMENT VOLÉE

M. Edouard Boussemart, 43 ans, garagiste, demeurant 111, rue de Blanchemalle, a été victime d'un vol de deux mille francs commis mystérieusement dans son bureau. Vers 9 h. M. Boussemart, reçut la visite d'un garçon de re-

LA BRADERIE ANNUELLE DES COMMERCANTS  
DU CENTRE DE ROUBAIX  
A REMPORTÉ SON HABITUEL SUCCÈS

Un terrible et singulier accident à Roubaix  
Deux hommes ont péri asphyxiés dans une fosse de vidanges malgré la prompt intervention de courageux sauveteurs

Un remonte deux morts

Une fâcheuse fissure

Victime de son dévouement

La réunion royaliste de demain, à Lille

Confiance au président Degout

Une fête de Calais

Le renouvellement des délégués de la Mutualité

Le renouvellement des délégués de la Mutualité

### Contre la Soif

# CLACQUESIN

désaltère

Cette, qui lui présentait un effet à recourir. Le garagiste en régla le montant et au même instant, il fut appelé pour dépanner une voiture. Dans plus tard, il se mit en route sans prendre la précaution de tout mettre sous clé dans son bureau.

UN DÉSÉSPÉRÉ S'EST PENDU

Un pensionnaire de l'hospice de Roubaix, M. Albert Trenteseaux, 50 ans, atteint d'une maladie incurable, depuis de longues années et qui souffrait, s'est suicidé au cours de la nuit de dimanche à lundi, en se pendant à la tête de son lit.

LES EXCURSIONS A BRUXELLES DES JEUNES PACIFIÉS

C'est dimanche qu'eut lieu l'excursion à la capitale de la Belgique et cette sortie remporta tout le succès escompté par les organisateurs et aussi par les excursionnistes.

Le départ se fit le matin, vers 7 h. du siège, 46, boulevard Gambetta. Tout le monde fut confortablement installé dans un autocar de luxe conduit de main de maître par un au volant très émérite.

LES EXCURSIONS A BRUXELLES DES JEUNES PACIFIÉS

C'est dimanche qu'eut lieu l'excursion à la capitale de la Belgique et cette sortie remporta tout le succès escompté par les organisateurs et aussi par les excursionnistes.

UNE SOMME DE 2.000 FRANCS A ÊTRE MYSTÉRIEUSEMENT VOLÉE

M. Edouard Boussemart, 43 ans, garagiste, demeurant 111, rue de Blanchemalle, a été victime d'un vol de deux mille francs commis mystérieusement dans son bureau.

LA BRADERIE ANNUELLE DES COMMERCANTS  
DU CENTRE DE ROUBAIX  
A REMPORTÉ SON HABITUEL SUCCÈS

Un terrible et singulier accident à Roubaix  
Deux hommes ont péri asphyxiés dans une fosse de vidanges malgré la prompt intervention de courageux sauveteurs

Un remonte deux morts

Une fâcheuse fissure

Victime de son dévouement

La réunion royaliste de demain, à Lille

Confiance au président Degout

Une fête de Calais

Le renouvellement des délégués de la Mutualité

Malgré les heures passées vite lorsque l'on s'amusait et bien, les excursionnistes furent tout d'un coup très surpris à regret, ce coin de verdure charmant et enchanté, pour revenir en ville où d'intéressantes curiosités réclamèrent la visite des « bruxellois éphémères ».

Le chemin du retour ne fut pas trop monotone malgré la fatigue ressentie par chaque voyageur et, après de somnolents jalons à Enghien et à Aih, on mit le cap sur Roubaix où le débarquement se fit à 23 h. 30.

Le départ se fit le matin, vers 7 h. du siège, 46, boulevard Gambetta. Tout le monde fut confortablement installé dans un autocar de luxe conduit de main de maître par un au volant très émérite.

LES EXCURSIONS A BRUXELLES DES JEUNES PACIFIÉS

C'est dimanche qu'eut lieu l'excursion à la capitale de la Belgique et cette sortie remporta tout le succès escompté par les organisateurs et aussi par les excursionnistes.

UNE SOMME DE 2.000 FRANCS A ÊTRE MYSTÉRIEUSEMENT VOLÉE

M. Edouard Boussemart, 43 ans, garagiste, demeurant 111, rue de Blanchemalle, a été victime d'un vol de deux mille francs commis mystérieusement dans son bureau.

LA BRADERIE ANNUELLE DES COMMERCANTS  
DU CENTRE DE ROUBAIX  
A REMPORTÉ SON HABITUEL SUCCÈS

Un terrible et singulier accident à Roubaix  
Deux hommes ont péri asphyxiés dans une fosse de vidanges malgré la prompt intervention de courageux sauveteurs

Un remonte deux morts

Une fâcheuse fissure

Victime de son dévouement

La réunion royaliste de demain, à Lille

Confiance au président Degout

Une fête de Calais

Le renouvellement des délégués de la Mutualité



M. le Ministre RIVOLLET, lisant son discours au cours du banquet.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

En ce qui concerne la situation particulière des anciens de Lille des Compagnies de dépôt de blessés, de la Compagnie du génie de Douai, le Congrès considère qu'il est suffisamment éclairé par les rapports qui lui ont été fournis et qui établissent indiscutablement la qualité de combattant des intéressés, demande que la carte du combattant soit attribuée aux unités et que si sont vu refuser ou refuser cette carte.

Il y avait l'AUTOBRASSEUR, on réussit toujours.

MEDAILLE MILITAIRE

M. Edmond Liagre, rue J.-B. Vercoeur, 18, à Roubaix, vient de recevoir la Médaille militaire. Parti à la mobilisation avec le 43<sup>e</sup> R. I., comme soldat de 2<sup>e</sup> classe M. Vercoeur se battit en Belgique, à la Marne, à Beauséjour, aux Eparges, à Verdun, accomplissant vaillamment son devoir et fusa preuve d'ardent courage et de dévouement.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Dans son audience du 28 juin 1934, le Tribunal de simple police de Roubaix a condamné MM. Delfino Amodeo, rue Perrot, 1, et Digne Adolphe, rue Monge, 98, à 1 franc d'amende chacun, pour fréquentation scolaire irrégulière de leurs enfants.

## A P. U. D. des Sociétés de Secours mutuels du Nord

Une réunion des Présidents des Sociétés de Lille et des environs

On nous communique : « On se rappelle qu'au raison des événements de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, le Conseil d'Administration avait désigné une commission de contrôle chargée d'examiner tous les comptes de l'Union Départementale d'établir un bilan réel et un projet de budget avec des ressources normales ».

## La réunion royaliste de demain, à Lille

M. Roger Salengro l'interdit en moins temps que tous cortèges et manifestations

Le Maire de Lille nous communique : « Considérant qu'une réunion politique est projetée à Lille, demain soir, salle des Ambassadeurs, par « l'Action Française » ».

## Le renouvellement des délégués de la Mutualité

M. MIRON expose ensuite les griefs de M. le Maire de Lille, M. Georges Petit, ancien président général de l'Union et développe ceux de mutualités relatives aux dépenses engagées, tant de l'installation des services

## Un terrible et singulier accident à Roubaix

Deux hommes ont péri asphyxiés dans une fosse de vidanges malgré la prompt intervention de courageux sauveteurs

Un accident terrible, consécutif à la fatigale et mis en émoi, hier soir, le quartier du point des Coutures, à Roubaix. Deux hommes ont trouvé un mort atroce en descendant dans une fosse de vidanges, l'un en voulant réparer une fissure, le second en se portant au secours du premier.

## Un remonte deux morts

Il n'y avait plus une minute à perdre si on voulait sauver la vie aux deux victimes. Un marinier, M. Fenaille, pilotant la péniche Auxois, en stationnement à proximité du lieu de l'accident, arriva portant une longue poutre. A l'aide de cette poutre, il put accrocher le corps de Julien Broutin et le ramener sur la terre ferme. Dans l'intervalle, les pompiers de Roubaix qui avaient été immédiatement alertés arrivèrent sur les lieux sous les ordres de M. le Lieutenant Crépin. Comme le corps du sauveteur était encore chaud, ces derniers pratiquèrent la respiration artificielle à l'aide de l'appareil du docteur Cot. Hélas, malgré des heures d'efforts, rien ne put ramener à la vie cet homme courageux.

## Une fâcheuse fissure

Hier soir, vers 20 heures, M. Henri Dael, fils, âgé de 24 ans, célibataire et demeurant chez ses parents à Tournai, en compagnie de son beau-frère, M. Emile Decavel, 33 ans, domicilié, 42, rue Blanchemalle, à Roubaix, procédait à la remise en état de la clôture de fil de fer. Le travail touchait à sa fin quand des gamins jouant dans un terrain vague situé sur la berge opposée du cours de l'Esplanade aperçurent des matières fécales s'échappant dans le lit du cours d'eau, une large fissure s'étant produite à la clôture.

## Victime de son dévouement

Basile hériter un instant, il descendit dans la vaste bache, après avoir soulevé le couvercle dissimulant l'orifice et occidant le but de boucher la crevasse. Il avait fait à peine quelques mètres sur l'escalier de descente, que brusquement le couvercle se referma et l'homme fut écrasé par les gaz, il tomba au fond de la fosse.